

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le onze mars deux mille quatorze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 04/03/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Rémi JANDAUD, Claude REYGNAUD (en remplacement d'Yves CHABRIER), Sylvie ALAMARGOT (en remplacement d'Alain FAUCHER), Gérard BARRAUD, Gérard BEAUBIER, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Camille DUDOGNON, Catherine GAUTHIER, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Eric RIBIERE (en remplacement de Jean-Claude BASSET), Philippe STEYAERT, Sabine VINCENT

**EXCUSES :** Jean-Louis BREGAINT, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Dominique DUNAUD, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Monique REIX-BUSSY

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2013-032 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Christine RIFFAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Christine RIFFAUD présente le résumé suivant du compte administratif 2013 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	44 943,28	40 146,60	7 631,04	3 326,94	52 574,32	43 473,54
<i>Résultats de clôture</i>	<i>4 796,68</i>	--	<i>4 304,10</i>		<i>9 100,78</i>	
Résultats reportés	--	9 202,41	--	8 197,23		17 399,64
<i>Totaux cumulés</i>		<i>4 405,73</i>	--	<i>3 893,13</i>		<i>8 298,86</i>
Restes à réaliser	--	--	--	--	--	--
<i>Résultats définitifs</i>		<i>4 405,73</i>	--	<i>3 893,13</i>	--	<i>8 298,86</i>

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par  
30 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** le compte administratif 2013 du budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non Collectif.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT**  
SAINT LEONARD DE NOBLAT  
HAUTE Vienne  
Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Date de transmission de** 21/03/2014

**l'acte :**

**Date de réception de** 21/03/2014

**l'accusé de réception :**

**Numéro de l'acte :** 2014-032 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20140311-2014-032-DE

**Date de décision :** 11/03/2014

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

ARRETE - SIGNATURES

Date de convocation 04/3/2014

Nombre de membres en exercice	38
Nombre de membres présents	30
Nombre de suffrages exprimés	30
VOTE : Pour	30
Contre	0
Abstentions	0

Présenté par le Président,  
 A Saint Leonard de N le 11/3/2014  
 Le Président,



Délibéré par le conseil Communautaire, réuni en session ordinaire  
 A Saint Leonard de N le 11/3/2014

Les membres du conseil Communautaire,

*(Area containing multiple handwritten signatures in blue ink, including names like Riffaud, Boucard, Demarc, Taton, and others.)*

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/3/2014 et de la publication le 12/3/14

A Saint Leonard de N le 21/3/2014